

régime de pensions du Canada; une mesure visant à remettre aux gouvernements provinciaux 95 p. 100 de l'impôt sur les bénéfices des compagnies d'électricité appartenant à des actionnaires; une mesure visant à aider au développement d'une industrie cinématographique au Canada; une mesure en vue de l'établissement du Centre national des arts et des mesures relatives à la Galerie nationale et aux Musées; une mesure en vue de la prorogation de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation; et une mesure visant à prolonger la période de construction de la route transcanadienne.

Au nombre des autres mesures législatives que vous serez priés d'étudier figureront des modifications aux lois suivantes: Loi sur les juges, Loi sur l'Office national de l'énergie, Loi stimulant le développement de certaines régions, Loi sur l'aéronautique, Loi aidant à la construction de navires au Canada, Loi sur le Yukon et Loi sur les Territoires du Nord-Ouest, Loi sur les accords de Bretton-Woods, Loi sur l'Office d'expansion économique de la région atlantique, Loi nationale sur l'habitation, Loi sur la production de défense et Loi sur les postes. Vous pourrez être saisis d'autres mesures législatives pendant la session à la suite d'enquêtes actuellement en cours.

*Membres de la Chambre des communes,*

Vous serez priés de voter les fonds requis pour les services et paiements autorisés par le Parlement.

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Puisse la Divine Providence vous éclairer dans vos délibérations.

Sur la motion de M. Pearson, appuyé par M. Martin (Essex-Est), il est ordonné,—Que le discours du trône, que Son Excellence a prononcé aujourd'hui devant les deux Chambres du Parlement, soit pris en considération à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Pearson, appuyé par M. Martin (Essex-Est), un comité spécial est institué aux fins de dresser et présenter, avec toute la diligence possible, une liste des députés qui doivent composer les comités permanents de cette Chambre, ledit comité se composant de MM. Grégoire, Knowles, Leboe, McIlraith, Pilon, Starr et Winkler.

M. Pearson, membre du conseil privé de la reine, remet un message de Son Excellence le Gouverneur général. M. l'Orateur en donne lecture ainsi qu'il suit:

GEORGES-P. VANIER

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes une copie authentique d'un décret du conseil nommant l'honorable George James McIlraith, ministre des Travaux publics, l'honorable John Robert Nicholson, ministre du Travail, l'honorable Maurice Sauvé, ministre des Forêts, et l'honorable Edgar John Benson, ministre du Revenu national, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des communes, à titre de commissaires, aux fins et en vertu des dispositions du chapitre cent quarante-trois des Statuts révisés du Canada, 1952, intitulé: Loi concernant la Chambre des communes.